



ASBL **COSEGE**
COORDINATION DES SERVICES
D'ACCUEIL D'ENFANTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



TABLE DES MATIERES

L'ASBL	p.2
• Le but et l'objet social	p.2
• Les membres effectifs	p.6
• Les coordinations provinciales	p.7
• La coordination de l'ASBL	p.8
Le financement	p.9
• Les subsides	p.9
• Les cotisations des membres	p.9
• Les participations aux activités	p.9
Les missions et actions	p.10
• Les missions générales	p.10
• Les missions de coordination thématique	p.11
• Les actions	p.12



L'ASBL

Le but et l'objet social

Les statuts définissent le but et l'objet social de l'ASBL de la manière suivante :

"L'association a pour but de **représenter, de promouvoir et soutenir les services d'accueil d'enfants**. Elle vise le développement de ce type de milieu d'accueil et de **pratiques professionnelles de qualité**, dans le **respect des diversités**.

Elle poursuit la réalisation de ce but de toutes les manières, en étroite collaboration avec ses membres. Elle peut faire tout acte quelconque se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à ses buts ou pouvant en amener le développement ou en faciliter la réalisation.

Pour réaliser ses objectifs, l'association peut recevoir toute aide ou contribution matérielle ou financière, d'institutions et personnes publiques ou privées. Les fonds et matériels ainsi récoltés doivent servir exclusivement à la réalisation du but social. L'association peut prêter son concours et s'intéresser à toutes activités similaires à son but."

La COSEGE est largement représentative du secteur puisqu'elle s'adresse, **sans distinction d'affiliation**, dans une volonté de **pluralisme**, à l'ensemble des services d'accueil d'enfants (pouvoirs organisateurs, direction et travailleurs psychomédico-sociaux) de la **Fédération Wallonie Bruxelles**.

Au quotidien, nous convions tous les services d'accueil d'enfants aux activités organisées. Nous partageons les informations que nous obtenons, de manière libre via notre site internet ou par mail. Nous répondons aux questions de tous et veillons à faire remonter l'ensemble des interpellations reçues.



FOCUS SUR LA DIMENSION RESEAU DE LA COSEGE

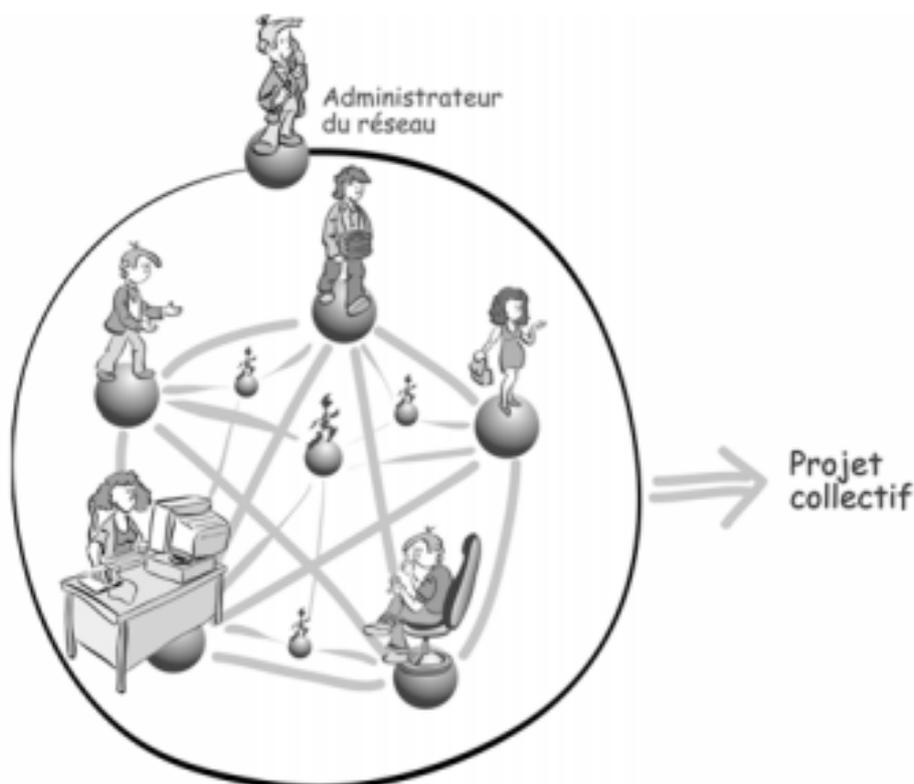
Cette capacité à représenter le secteur et l'expertise propre de nos membres (qui exercent également en SAE) fait de la COSEGE un partenaire reconnu et dont l'avis est sollicité par les autorités (relecture de certaines communications, avis techniques sur la mise en œuvre de certaines dispositions du contrat de gestion...).

De même, nous constatons que bon nombre de services qui font appel d'une manière ou d'une autre à notre coordination sont également affiliés ou adhèrent à d'autres organisations du secteur (fédérations patronales...). Cela démontre bien l'apport tout à fait spécifique et complémentaire de notre organisation.

Etant donné notre structure et les actions que nous développons, notre fonctionnement peut être assimilé à un réseau prenant plusieurs formes. Pour présenter celles-ci, nous prenons appui sur l'ouvrage de Guy Le Boterf intitulé « Travailler efficacement en réseau : une compétence collective » paru en 2008 aux éditions Eyrolles. Les définitions et illustrations qui vont suivre sont extraites de ce livre.

- UN RÉSEAU D'ACTION COLLECTIVE.

« Ces réseaux sont constitués avec une finalité explicite de production ou d'action. Leurs buts sont très variés (...) réaliser un projet opérationnel ; (...) constituer et faire fonctionner une offre commune de service ; (...) ; concevoir et confectionner un outil, une méthode ; (...) ; constituer une force collective de proposition ou d'influence ; ». « La diversité des objectifs cités montre que ces réseaux sont toujours orientés par rapport à des résultats attendus par un collectif. » (Le Boterf, 2008, p. 37-38)

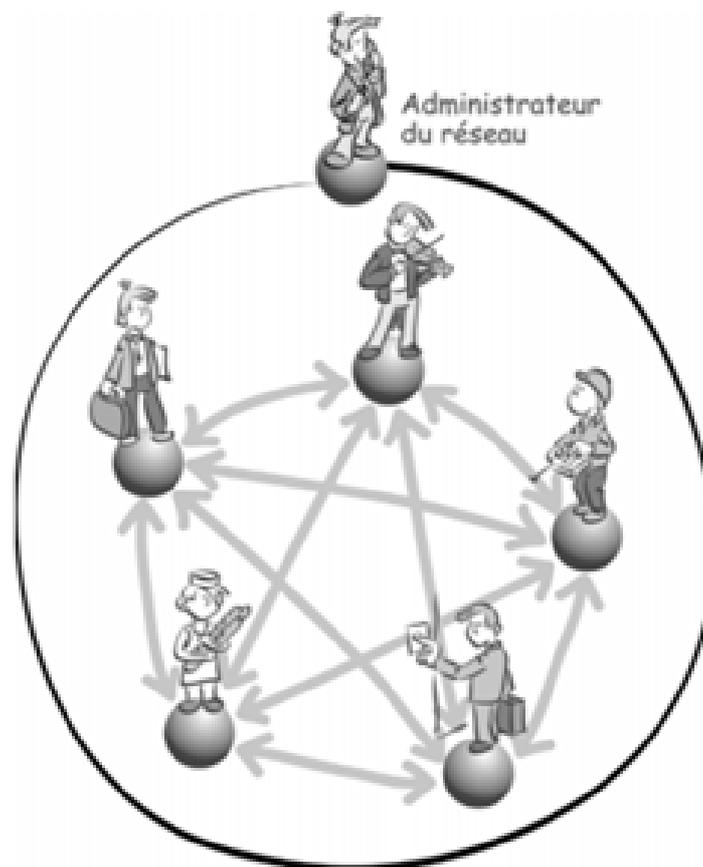


Exemples d'application dans les actions de la COSEGE :

- Organisation du cycle d'intervision ;
- Production et mise à jour du Vademecum des pratiques concernant le salariat des accueillantes ;
- Participation à la plateforme pour le salariat des accueillantes ;

• **UN RÉSEAU D'APPUI ET D'APPRENTISSAGE MUTUEL**

« Les réseaux d'appui et d'apprentissage mutuels constituent des ensembles dans lesquels chacun est à la fois formateur et formé, enseignant et enseigné, maître et apprenant. Ces réseaux n'ont pas une finalité collective, ne cherchent pas à créer un savoir commun, mais à rendre possible l'enrichissement des uns par les autres, en échangeant des savoirs ou des savoir-faire, en fournissant des aides réciproques, en faisant en sorte que chacun des membres soit simultanément apporteur et offreur. » (Le Boterf, 2008, p. 53-55)

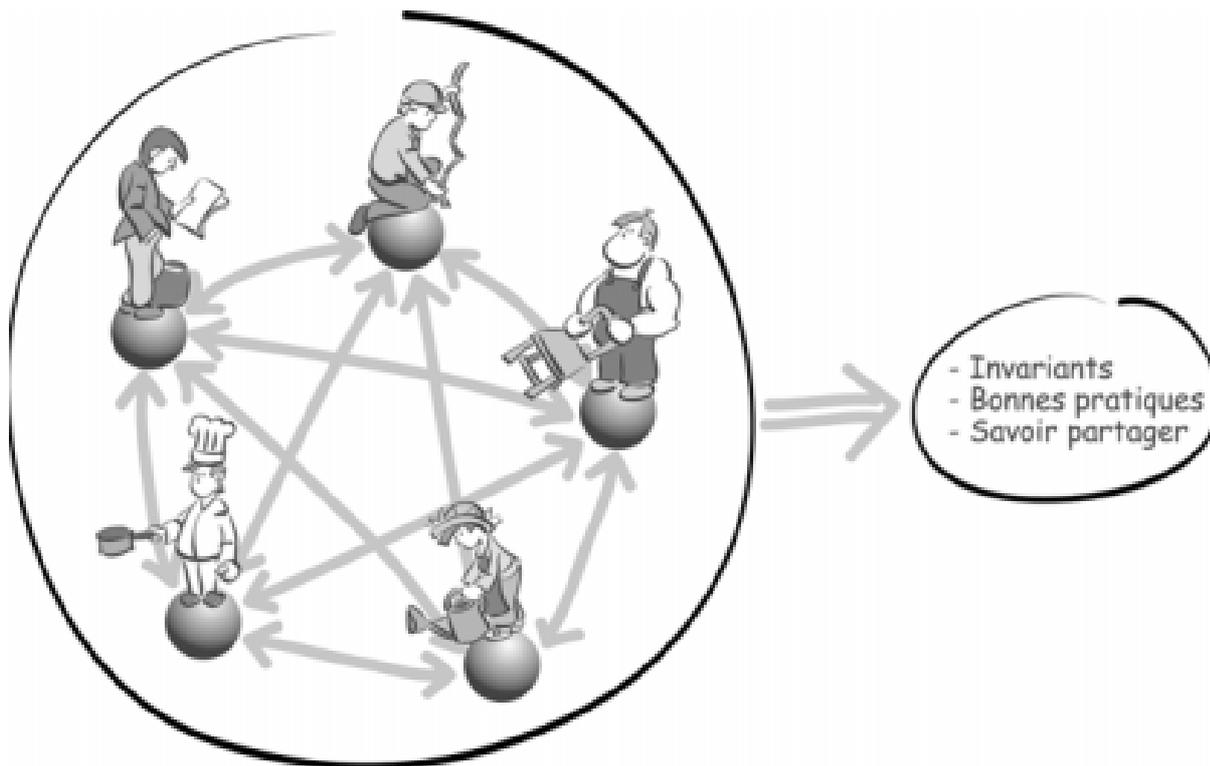


Exemples d'application dans les actions de la COSEGE :

- Travail sur la posture de cadre avec la méthode du co-développement ;
- Rencontres trimestrielles de coordination provinciale ;
- Organisation d'un temps d'échange d'expériences portant sur la communication en période de gestion de crise COVID ;

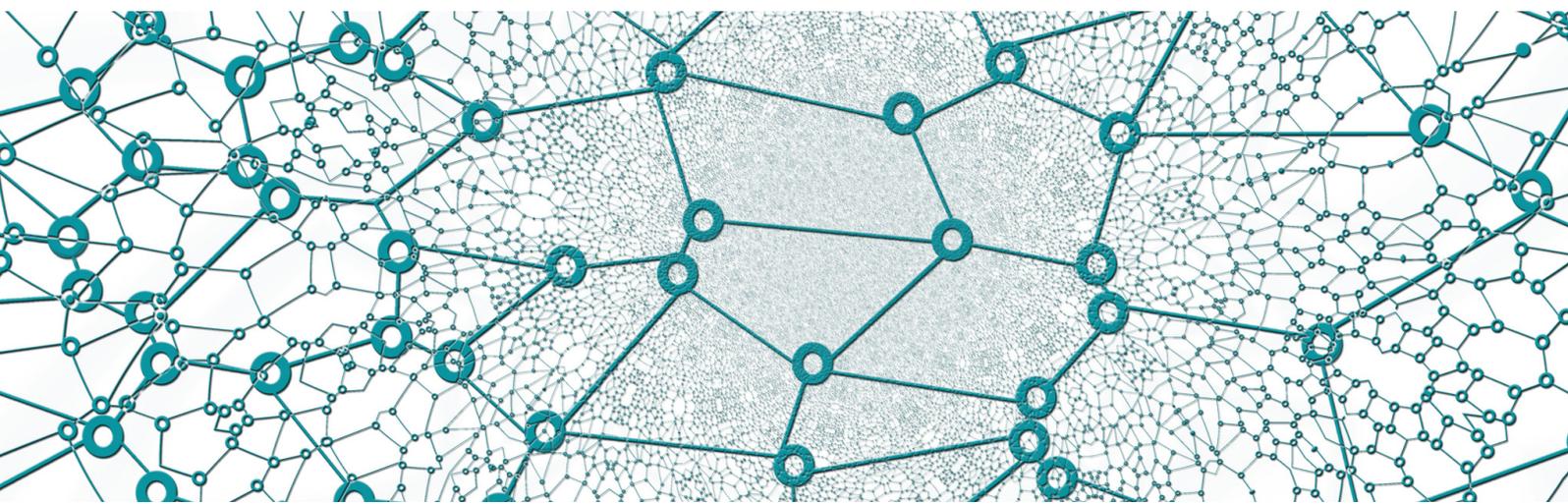
• UN RÉSEAU DE MUTUALISATION DES PRATIQUES

« Leur finalité collective spécifique rapproche les réseaux de mutualisation des pratiques des réseaux d'action collective (...). La mission confiée à ces réseaux consiste à faire progresser les pratiques de chacun à partir de leur partage et de la création d'un savoir commun. Ils visent une valeur ajoutée, tant au niveau collectif d'une organisation qu'au niveau des individus participant à ce travail de mutualisation. (...) Ces réseaux peuvent aller jusqu'à constituer de véritables « communautés de pratiques ». » (Le Boterf, 2008, p. 48-50)



Exemples d'application dans les actions de la COSEGE :

- Participation des membres de la COSEGE (exerçant en SAE) à la rédaction d'un Vademecum des pratiques autour du salariat ;
- ...



Les membres effectifs

Actuellement, l'ASBL est composée de **9 membres**. Ceux-ci sont des **services d'accueil d'enfants constitués en personne morale et représentant les différentes provinces**.

Ces membres désignent des personnes physiques pour les représenter. Ces représentants, travailleurs psycho-médico-sociaux ou responsables de service, outre les missions dévolues à leur statut d'administrateur, participent activement à la concrétisation des missions de l'ASBL. Ils bénéficient pour cela de temps dégagé par leur pouvoir organisateur.

Liste des membres au 31 décembre 2021 :

Province	PO et SAE	Représenté par :
Namur	SONEFA - Les marmouzets	Françoise Pichot
Luxembourg	Le bilboquet - Libin	Florence Bauvir
Luxembourg	Ville de Marche - Les coccinelles	Marthe Adam
Liège	Asbl CEL	Pascale Schmitz
Liège	ASBL CRPE	Sandrine Ballaux
Hainaut	ASBL ALIS	Catherine Mulkers
Hainaut	ASBL Le sourire	Catherine Echevin
Bruxelles et BW	CPAS Tubize - Tom pousse	Virginie Barbieur
Bruxelles et BW	I.S.B.W	Aurélie Gaziaux

Durant l'année 2021, l'organe d'administration de l'ASBL s'est réuni aux dates suivantes :

Dates			
19 janvier 2021	11 mai 2021	22 juin 2021	16 novembre 2021
9 mars 2021	20 mai 2021	3 septembre 2021	7 décembre 2021
27 avril 2021	31 mai 2021	12 octobre 2021	



La COSEGE possède une **expertise unique**. Elle est spécialisée dans le secteur tout à fait particulier des SAE. Elle possède, étant donné son histoire et les qualités de ses membres, un **important réseau de partenaires** et revendique un **ancrage terrain fort**.

Celui-ci est garanti par le **lien permanent** de ses membres **avec le terrain** dans le cadre de leur fonction au sein des SAE mais également par les relais qu'ils entretiennent au niveau de chaque province via les **coordinations provinciales**.



Les coordinations provinciales de SAE

L'ancrage terrain est, entre autres, garanti par l'entretien du réseau des services d'accueil d'enfants au niveau de chaque province. Les SAE participants à ces réunions de coordinations échangent des informations et se réunissent de manière régulière.

Concrètement, il existe 4 coordinations provinciales :

- **Liège**
- **Hainaut** - vu le nombre important de SAE présents et l'étendue géographique de celle-ci, les rencontres de coordination sont généralement scindées en deux : Hainaut Nord - Centre et Hainaut Sud. Les rencontres de coordinations pour le Hainaut Sud sont organisées en partenariat avec la coordination ONE IBEFE Hainaut Sud.
- **Namur-Luxembourg**
- **Brabant Wallon - Bruxelles**

Durant l'année 2021, l'organe d'administration de l'ASBL s'est à plusieurs reprises penché sur les liens qui unissent la COSEGE aux différentes coordinations provinciales. Il est apparu que celles-ci ont des fonctionnements différents les unes des autres mais des attentes communes. Dans sa réflexion et sa volonté de clarification, le CA a suivi plusieurs balises :

- maintenir et renforcer le lien de la COSEGE avec les coordinations provinciales de SAE;
- dans le respect de leurs spécificités et de leur autonomie de fonctionnement;
- de manière à permettre à tous les SAE de se joindre aux rencontres et ce peu importe leurs éventuelles autres affiliations.

Au terme de cette réflexion, le conseil d'administration a souhaité réaffirmer le partenariat tout à fait privilégié de la COSEGE avec les coordinations provinciales. L'histoire même de la coordination des services d'accueil d'enfants étant intrinsèquement liée à ces rencontres au niveau provincial. Ce sont les TPMS/responsables de SAE qui incarnent le lien entre la COSEGE et les coordinations. Cette articulation peut être ainsi représentée :

ASBL COSEGE

Marie Didriche
Coordinatrice

Marthe Adam
Ville de Marche

Florence Bauvir
CPAS Libin

Françoise Pichot
SONEFA Namur

Virginie Barbieure
Ville de Tubize

Aurélie Gaziaux
ISBW - Chastres

Pascale Schmitz
Asbl CEL - Louveigné

Sandrine Ballaux
Asbl CRPE - Verviers

Catherine Mulkers
Asbl ALIS - Mons

Catherine Echevin
Asbl Le Sourire - Tournai

COORDINATIONS PROVINCIALES DES SERVICES D'ACCUEIL D'ENFANTS

La coordination de l'ASBL

La reconnaissance de la COSEGE, en tant que **coordination ONE**, a permis l'engagement **depuis le 1er octobre 2019** d'une coordinatrice **mi-temps**. La coordinatrice possède un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (Infirmière en santé communautaire) et a terminé avec fruit un Master en Ingénierie et Action sociales en juin de cette année. Des **synergies** ont pu être établies entre ce cursus et la fonction de coordination de la COSEGE notamment dans le choix des **sujets de recherche** :

- "Exploration des motivations au choix du métier comme levier pour favoriser le recrutement et la durée de carrière des accueillantes travaillant dans les services d'accueil d'enfants" comme sujet de la recherche exploratoire menée en Master 1
- "L'articulation des espaces privé et professionnel au domicile de l'accueillante d'enfants" comme sujet de mémoire en Master 2.

Au quotidien, pour accomplir ses missions, la coordinatrice **s'appuie sur l'expertise des acteurs de terrain**, administrateurs de la COSEGE. Cet ancrage terrain donne aux interventions de la COSEGE pertinence et efficacité.

Au dernier trimestre de l'année 2021, le **temps de travail de la coordinatrice a été augmenté à 80%** en préparation notamment du nouveau plan d'action qui débute en 2022. Cette augmentation a été financée par le subside de coordination ONE.

Malgré cette augmentation, **l'investissement en temps des administrateurs** dans les missions de la COSEGE **reste nécessaire** car ils apportent leur **expertise du terrain** dans les différentes rencontres, dans la préparation des actions et le suivi des projets relatifs aux missions de la COSEGE.

Pour l'année 2021, l'ASBL n'a pu s'appuyer que sur une source de financement (contrairement aux années 2018 et 2019 durant lesquelles l'ASBL avait bénéficié de deux subsides différents) :

Le subside de coordination 2021

La totalité du budget octroyé à la COSEGE en tant que coordination thématique a été attribuée à l'engagement de la coordinatrice dont la mission première est **l'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme** ainsi qu'au financement de certains frais de fonctionnement (location de salle, achat de matériel de bureau, abonnement "visioconférence"...) et frais annexes à l'engagement de travailleurs (secrétariat social, médecine du travail...).

Le subside a été octroyé **pour une période de 12 mois allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021**. Une première avance représentant 80% de la subvention totale évaluée a été versée à l'ASBL au début de l'exercice comptable 2021. Le dossier de solde de cette subvention devra être remis à l'ONE durant le premier trimestre 2022.

Les cotisations des membres

La COSEGE compte actuellement **9 membres effectifs**. Ceux-ci versent à l'ASBL une **cotisation annuelle** de 50 euros.

Les participations aux activités

Certaines activités plus conséquentes que nous organisons pour répondre aux missions qui nous sont confiées sont accessibles aux travailleurs des SAE moyennant le versement d'une participation. C'est le cas notamment des cycles d'intervisions.

La participation des services est généralement limitée à la couverture des frais de locaux et éventuellement de catering. Nous veillons à ce que celle-ci ne soit en aucun cas un frein à la participation des services.



LES MISSIONS ET ACTIONS

Les missions générales

Missions générales

- Développer, soutenir et représenter les services d'accueil d'enfants, dans le respect des diversités ;
- Favoriser un accueil de qualité, accessible à toutes les familles ;
- Revendiquer des conditions et moyens de travail adéquats pour le secteur.

Objectifs spécifiques

OS1

- Valoriser les pratiques professionnelles spécifiques du secteur et veiller à la pérennisation de ce type d'accueil

OS2

- Renforcer et développer les (nouveaux) outils professionnels pour répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur famille en constante évolution

OS3

- Être porteur d'expertise vers et entre les différents acteurs du secteur : services, ministères, ONE, partenaires sociaux...

OS4

- Entretenir et élargir différents réseaux (entre services, acteurs du secteur) afin de réfléchir ensemble, concrètement, au présent et au futur du secteur

OS5

- Écouter et relayer les attentes du terrain par les coordinations provinciales de services d'accueil d'enfants

OS6

- Contribuer à l'obtention d'un statut complet pour les accueillantes conventionnées et à l'implémentation de celui-ci

OS7

- (Co) construire des projets (novateurs) pour répondre aux enjeux de ce type d'accueil ;

OS8

- Veiller à la mise en œuvre d'une (de) solution(s) pour les coaccueils dans le respect de tous les acteurs (enfants, familles, professionnels, services...).



Dans le cadre de sa reconnaissance comme coordination thématique, la COSEGE s'est vu confier pour mission spécifique de participer activement à la mise en œuvre du programme « Grandir ensemble ».

Pour cela et conformément à la convention lui octroyant la reconnaissance en tant que coordination thématique, l'ASBL COSEGE met en œuvre les missions suivantes :

M1

Accompagner les SAE et les pouvoirs organisateurs dans la transition du cadre actuel vers le nouveau modèle proposé dans les textes relatifs à la réforme sectorielle en cours :

M1A

Proposer, en fonction des spécificités des SAE et compte tenu de la réforme 2020, des modalités de transition ou de reprise de ces projets

M1B

Réaliser une analyse technique des aménagements/évolutions à prévoir pour chaque service afin d'intégrer le nouveau cadre légal

M1C

Apporter un appui dans la réflexion et l'élaboration des projets/dossiers à introduire dans le cadre de la réforme

M1D

Apporter un appui à la gestion financière et administrative des SAE

M1E

Assurer une mise en réseau et des réunions d'information et de coordination régulières

M1F

Assurer un rôle d'interface entre les services et l'ONE, et relayer, notamment, les évolutions du secteur et les besoins/difficultés des SAE

M1G

Promouvoir la création de nouvelles structures

M2

Être les premiers représentants des SAE dans les instances chargées de la mise en œuvre et/ou de l'accompagnement du programme

M3

Développer tout projet ou initiative allant dans le sens des objectifs du programme « Grandir ensemble ».



Les actions

ORGANISATION D'UN COLLOQUE A DESTINATION DES TPMS ET RESPONSABLES DE SAE

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 - OS4
Coordination	3 - M5 - M6

L'organisation de ce colloque (thématique en lien avec l'accompagnement de la réforme) n'a pu aboutir en 2021 étant donné le contexte de pandémie et les mesures sanitaires qui y sont liées. Indépendamment de cet élément de contexte, l'accroissement de la charge de travail de notre coordination n'a pas permis d'organiser cette action.

Cet élément du plan d'action nous semble toujours pertinent, car il permet de toucher un grand nombre d'acteurs, mais sa mise en œuvre doit être reportée au prochain plan d'action.

Par le passé, la COSEGE avait obtenu un financement spécifique du ministère indispensable à l'organisation de ce type d'évènement.

ORGANISATION DE MOMENTS D'INTERVISION

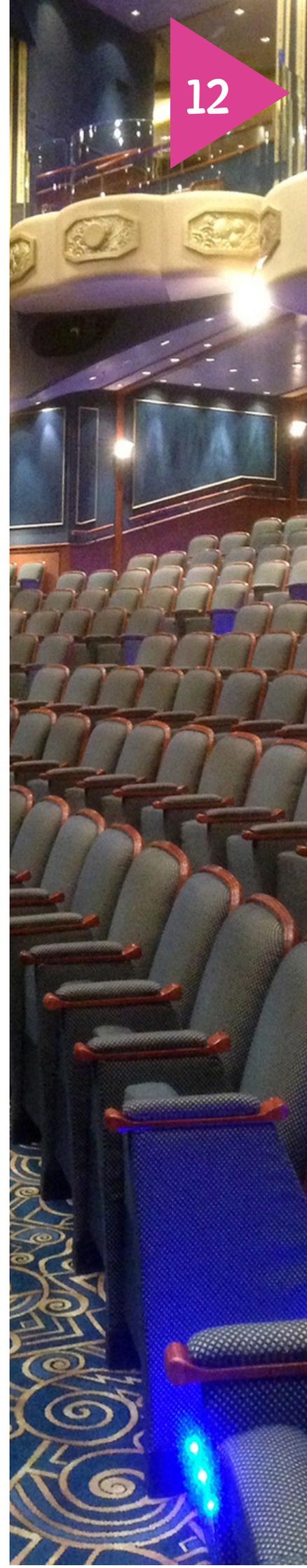
Un cycle d'intervision a débuté en octobre 2021. Il prévoit 6 séances de deux heures et est animé par le CERIAS (Centre d'étude et de recherche en Ingénierie et Action sociales). Destiné aux TPMS et responsables de SAE, il a pour objectif de travailler avec une méthode de co-développement, le positionnement de cadre au départ de situations réelles amenées par les participants

Pour faciliter la dynamique collective sur une thématique qui peut s'avérer sensible, le groupe est constitué d'un maximum de 8 participants (les mêmes pour l'ensemble du dispositif).

Il a été décidé d'organiser ce cycle en distanciel de manière à pouvoir garantir son organisation peu importe l'évolution de la crise sanitaire. Ce choix permet également d'organiser des séances plus fréquentes mais plus courtes (deux heures). Il facilite l'accès aux participants peu importe leur implantation géographique.

Les séances sont espacées d'un mois pour permettre une réflexion individuelle sur le contenu échangé en intervion voire un retour en équipe.

16 demandes d'inscription ont été enregistrées pour cet évènement. Seuls 8 ont pu être acceptées (faute de place).



En juin 2021, en collaboration avec l'IBEFE – Hainaut Sud, nous avons organisé un temps d'échange entre travailleurs de SAE portant sur la communication dans un contexte de plan collectif d'urgence, pandémie COVID 19. Cette rencontre était structurée en 3 temps :

- Les émotions versus les sentiments
- L'éthique relationnelle dans un contexte de « triangulation » : les professionnels, les enfants, les parents
- Prévention, chez les professionnels, du burn-out et des troubles musculosquelettiques associés.

Elle a été animée par Mireille MONVILLE. Mme Monville est :

- psychologue Institutionnelle
- cheffe du Service Valorisation de l'Humanisation S.S.T. au CHU de Liège
- conseillère en prévention
- chargée de cours à l'ULiège - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Unité d'expertise en psycho-traumatismes et psychologie légale.

31 demandes d'inscriptions ont été enregistrées pour cet évènement. Seuls 22 demandes ont pu être acceptées faute de place.

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1-OS2-OS3-OS4-OS5
Coordination	M1

Ces interventions constituent des lieux de formation continue, d'échanges des pratiques et du vécu. Elles sont tout à fait pertinentes au vu de la réalité du secteur (nécessité de réseau, isolement de certains services plus petits...). Vu l'intérêt et la satisfaction vis-à-vis de ce dispositif, il nous semble pertinent de le pérenniser. Les thématiques souhaitées par les services sont nombreuses et variées.

Les interventions représentent un budget conséquent (honoraires des formateurs...).

La participation des services est généralement limitée à la couverture des frais de locaux et éventuellement de catering. Nous veillons à ce que celle-ci ne soit en aucun cas un frein à la participation des services.

Ces interventions nécessitent donc un financement sous la forme d'un subside au-delà du temps de travail de coordination nécessaire à son organisation.



RÉUNIONS DES COORDINATIONS PROVINCIALES DE SAE

Les coordinations sont traditionnellement organisées à raison d'une réunion trimestrielle (voir plus selon les provinces).

Début 2021, la coordinatrice a été conviée à participer à 13 des 14 réunions organisées dans les provinces.

Lors du premier trimestre 2021, elle y a présenté en collaboration avec les représentants provinciaux de la COSEGE au sein de ces rencontres, un outil reprenant les délais de mise en œuvre de la réforme. Cet outil a été créé sur base du tableau Excell mis à disposition par l'ONE (reprenant les différentes dispositions des textes légaux et leur planning de mise en œuvre). Les informations de cet outil ont été adaptées aux SAE et intégrées dans une fiche d'information disponible sur le site de la COSEGE via le lien suivant : <https://view.genial.ly/601a7aec1a2eeb0d6fefe6e5/vertical-infographic-timeline-delais-reforme-milac>

Pour l'ensemble de l'année 2021, 14 réunions de coordination provinciale ont eu lieu dans les 4 zones géographiques identifiées (Bruxelles/Brabant Wallon, Hainaut, Liège et Namur/Luxembourg). Celles-ci ont rassemblé 146 TPMS ou responsables (représentant 51 SAE différents).

Province	Date	SAE participants	Participants
Liège	8 février 2022	8	9
Namur-Luxembourg	23 février 2021	8	12
Hainaut	2 mars 2021	13	14
Bruxelles et BW	3 mars 2021	8	10
Liège	26 avril 2021	9	12
Namur-Luxembourg	4 mai 2021	9	11
Namur-Luxembourg	22 juin 2021	11	15
Namur-Luxembourg	28 septembre 2021	7	8
Hainaut Sud	18 octobre 2021	9	9
Hainaut Nord	19 octobre 2021	9	9
Bruxelles et BW	21 octobre 2021	8	11
Hainaut Nord	29 novembre 2021	9	9
Liège	6 décembre 2021	7	9
Namur-Luxembourg	14 décembre 2021	8	8

Objectifs ciblés

Missions	Générales	OS1-OS2-OS3-OS4-OS5
	Coordination	M1 - M5

Les rencontres de coordinations provinciales sont un **outil essentiel dans l'information et le soutien au réseautage du secteur**. Elles permettent les échanges en plus petits groupes, mais également de prendre en compte dans ces échanges des réalités territoriales différentes.

Les rencontres sont ouvertes à tous les SAE de la FWB. Parmi les participants, figurent des services également affiliés à d'autres organismes. Cela démontre l'apport complémentaire (car spécifique et très ancré dans le terrain) de la COSEGE en tant que coordination thématique.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES SERVICES QUI EN FONT LA DEMANDE (ENTRE AUTRES SUR LA QUESTION DE L'AVENIR DES CO-ACCUEILS)

Fin 2020 et début 2021, la coordinatrice s'est initiée à l'utilisation de l'outil Butterfly et ce afin de pouvoir répondre aux interrogations des services qui envisageaient la transformation de coaccueils en crèche.

Après évaluation des nombreux retours de terrain, l'utilisation de cet outil a pris fin.

La coordinatrice de la COSEGE continue à répondre par téléphone ou lors des rencontres de coordination provinciale aux questions posées par les services.

Concrètement, les retours du terrain nous indiquent qu'il y a bien moins de PO prêts à s'engager dans le processus de transformation des coaccueils que de déclarations d'intention rentrées en 2020.

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 à OS8
Coordination	M1A-M1B-M1E-M1F-M2

La mise en œuvre d'accompagnement individuel des services, sur la thématique spécifique de la transformation des coaccueils est une mission pour laquelle la COSEGE vu sa connaissance du secteur et son réseau est un partenaire privilégié.

La prise en charge de cette mission est cependant dépendante des décisions des autorités concernant l'avenir des coaccueils (pour faire suite au contrat de gestion 2021-2025). De plus, le temps actuellement imparti à la COSEGE en tant que coordination ne permettrait pas d'assurer cette mission de manière efficace. Une augmentation substantielle du temps subsidié de coordination devrait pour ce faire être envisagée.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES COORDINATIONS ONE

En 2021, les coordinations se sont réunies à 3 reprises. La rencontre de mars 2021 portait essentiellement sur les modalités de subsidiation (clôture 2020 et plan d'actions 2021). Les autres rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

- 29 mars 2021
- 8 août 2021
- 30 et 31 août 2021

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 à OS8
Coordination	M1A-M1B-M1E-M1F-M2

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DES DIVERSES INSTANCES (PLATE-FORME POUR LE STATUT DES ACCUEILLANTES, CONSEIL D'AVIS, REUNION DE CONCERTATION AVEC LE CABINET...)

En préparation et en suivi de ces réunions, des échanges ont lieu avec les SAE. En 2021, la COSEGE a participé à 24 rencontres :

- 3 groupes techniques réunissant l'ONE et les deux coordinations ayant une expertise spécifique dans le secteur des SAE ;
- 11 rencontres en lien avec la plate-forme pour le salariat des accueillantes ;
- 3 rencontres portant sur l'accompagnement des coaccueils dont une séance d'information à l'attention des PO concernés ;
- 3 rencontres du chantier « subside de renforcement »
- 2 rencontres du chantier « formations »

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 à OS8
Coordination	M1A-M1B-M1E-M1F-M2



La COSEGE a été amenée à accompagner et à répondre aux interrogations émanant du terrain. La COSEGE a été interpellée et à répondu à 45 reprises (par mail ou par téléphone) au sujet du COVID-19.

Le site internet de l'ASBL, mis en ligne, en avril 2020 a également permis la diffusion des informations émanant des autorités (communiqués ONE et FWB).

RÉALISATION D'ENQUÊTES, SONDAGES VISANT À OBJECTIVER UNE PROBLÉMATIQUE, UN BESOIN PROPRE AU SECTEUR

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 à OS8
Coordination	M1A-M1B-M1E-M1F-M2

Durant la première partie de l'année 2021, la COSEGE n'a pas initié d'enquête ou de sondage sur une thématique spécifique.

Les informations émanant du terrain ont été collectées par l'intermédiaire du réseau (membres de l'ASBL exerçant en SAE, rencontres de coordination provinciale, échanges mail et téléphonique avec la coordinatrice...).

Ces informations sont ensuite remontées aux autorités (exemple de l'état des lieux inondations) servent à construire et alimenter les positions défendues par la COSEGE dans les différents lieux de concertations et de négociations auxquels notre coordination participe (exemple de l'avis défendu par la COSEGE concernant les dispositions du contrat de gestion spécifiques aux SAE).

Fin 2021, la COSEGE a initié une étude exploratoire du processus de transformation des coaccueils en crèche. Pour ce faire, plusieurs entretiens ont eu lieu avec des responsables de services et TPMS. Les informations collectées dans le cadre de cette enquête alimenteront les prochains plans d'action.

Comme pour l'accompagnement individuel, les compétences et les particularités de la COSEGE en font un partenaire privilégié pour la collecte des informations auprès des acteurs de terrain.

ACTUALISATION DU VADE-MECUM - PRATIQUES AUTOUR DU SALARIAT DES ACCUEILLANTES

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS1 à OS8
Coordination	M1A-M1B-M1E-M1F-M2

Etant donné le retard pris dans le processus d'élaboration du nouveau cadre réglementant le salariat des accueillantes, aucune mise à jour n'a été nécessaire durant cette année 2021.

Pour donner suite à la signature des CCT définissant le nouveau cadre légal du salariat des accueillantes, une mise à jour du Vademecum doit être réalisée.

En fonction de l'évolution de la finalisation de ce cadre (élaboration des procédures internes à l'ONE, révision des circulaires...), cette mise à jour devrait avoir lieu durant le premier semestre 2022.

DÉVELOPPEMENT ET GESTION DU SITE INTERNET DE LA COSEGE.

Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS3 - OS4
Coordination	M1D - M1E - M1F - M2 - M3

Le site est **accessible depuis 2020**

Le site internet permet de poser des questions directement à la coordination. Il permet également de rendre plus visible notre ASBL. Ce qui favorise les interpellations plus individuelles de la coordinatrice par mail ou par téléphone.

Il permet la diffusion des informations des autorités (ONE...) vers les services. Celles-ci sont structurées et restent accessibles en permanence.

Le site doit faire l'objet d'évaluations et de mises à jour régulières pour rester un outil de communication efficace. Plusieurs ajustements y ont déjà été apportés pour le rendre encore plus intuitif, fluide et attractif.

Les statistiques d'utilisation du site pour l'année 2021 sont les suivantes :

Nombre de visiteurs	878 utilisateurs
Nombre de sessions	1974 sessions
Consultations des pages :	
Page d'accueil	1219 consultations
Actualités/ressources COVID	692 consultations
Vademecum	284 consultations
Actualités générales	393 consultations



Objectifs ciblés

Missions	
Générales	OS3 - OS4
Coordination	M1D - M1E - M1F - M2 - M3

Le site internet de notre coordination donne la possibilité de s'abonner à notre newsletter en fournissant une adresse e-mail valide.

Une fois abonné, chaque publication d'une actualité génère l'envoi automatique d'un mail aux abonnés.

En 2021, notre système de newsletters compte 92 abonnés dont 39 nouveaux abonnés en 2021.

22 campagnes d'information ont été générées en 2021 par ce système automatique.



Avec le soutien de :

